

L'Eau en Afrique. Le financement des investissements

Développer les services de l'eau en Afrique est un des Objectifs du millénaire. C'est aussi une condition du développement économique et social du continent qui implique d'y doubler le volume des investissements annuels dédiés à ce secteur. Comment mobiliser le financement nécessaire pour un enjeu d'une telle envergure, sachant que l'aide internationale ne pourra contribuer à financer qu'un pourcentage réduit de l'investissement nécessaire et en dépit des contraintes budgétaires ? En mettant en place un programme de réformes ambitieux : pour attirer davantage d'investissements privés, pour promouvoir le financement par le marché financier local, pour augmenter les contributions des usagers, pour générer des gains d'efficacité et pour réorienter les subventions au bénéfice des pauvres.

par Inès Frailé (*)

Expert infrastructure senior du Département finance, secteur privé et infrastructure Moyen-Orient et Afrique du Nord de la Banque mondiale

L'eau est un élément essentiel pour la vie. Indispensable à la majorité des activités économiques, l'eau contribue significativement au développement d'un pays ou d'une région. Non maîtrisée, l'eau peut aussi causer des catastrophes naturelles graves telles que les inondations, la sécheresse, la pollution et la propagation d'épidémies. Les services d'eau, dans leur acceptation générale, l'irrigation, l'alimentation en eau potable, l'as-

sainissement et l'énergie hydro-électrique ainsi que les ouvrages hydrauliques pour la maîtrise et la gestion des ressources en eau, permettent son utilisation efficace et atténuent ses possibles effets pervers.

Actuellement le niveau de développement des services d'eau en Afrique se situe en deçà de celui dont bénéficient les populations d'autres continents. Améliorer cette situation requiert des investissements lourds ; mais les besoins

sont tels que le rendement économique des projets d'eau devrait être élevé pour les justifier économiquement. Toutefois, le comportement des entreprises privées et des investisseurs financiers semble indiquer la difficulté d'identifier des projets acceptables par des banques ou par toute autre institution dans cette région. Quels sont donc les opportunités et les obstacles réels au financement des infrastructures hydrauliques en Afrique ?

Région	AFR	EAP	ECA	LCR	MNA	SAR
Population (millions)	674	1,823	474	518	300	1,378
% survivant avec moins de \$1 par jour	46 %	15 %	4 %	10 %	2 %	31 %
% de la population urbaine	36 %	43 %	65 %	77 %	59 %	28 %
% de la population urbaine prévue en 2030	51 %	62 %	70 %	85 %	70 %	42 %
Approvisionnement en eau potable <i>(% de la population avec accès à une source améliorée (1))</i>	58 %	78 %	91 %	89 %	88 %	84 %
Assainissement (2) (% de population avec accès)	36 %	49 %	82 %	74 %	75 %	35 %

Sources : *World Development Indicators* (2001, 2002, 2003) ; *World Urbanization Prospects* (2003).
Régions selon le classement généralement utilisé par la Banque mondiale :
AFR = Afrique Subsaharienne
LCR = Amérique Latine et les Caraïbes
ECA = Europe Centrale et de l'Est
EAP = Asie de l'Est et du Pacifique
MNA = Moyen Orient et Nord de l'Afrique
SAR = Asie du Sud

Tableau 1 - Indicateurs d'accès aux services de l'eau potable et de l'assainissement par région.

Des besoins d'investissements considérables

Les taux d'accès aux services d'alimentation en eau potable et de l'assainissement de l'Afrique subsaharienne sont les plus bas au monde et cette carence se répercute négativement sur la santé et la qualité de vie de ses habitants.

On estime que plus de 280 millions de personnes n'ont pas accès à une source améliorée d'eau potable en Afrique et que plus de 430 millions n'ont pas accès à un service d'assainissement (3). Les Objectifs de développement du millénaire proposent de réduire de moitié le pourcentage de la population sans accès à ces services entre 1990 et 2015. L'invest-

tissement annuel nécessaire pour réaliser cet objectif en Afrique a été évalué à environ 5,2 milliards de dollars, ce qui représente plus d'un doublement du volume d'investissements réalisé en 2000 pour l'eau potable et une augmentation encore plus importante pour l'assainissement. Un tel effort est essentiel car l'amélioration de ces services contribuera aussi à l'accomplissement d'autres Objectifs du millénaire, comme la réduction de la mortalité infantile, l'éducation primaire universelle, la réduction de la pauvreté et le combat contre le Sida, le paludisme et d'autres maladies.

Doubler le rythme d'investissements pour l'expansion et la réhabilitation de l'infrastructure des services d'eau potable et d'assainissement

ne sera pourtant pas suffisant pour atteindre les Objectifs du millénaire en Afrique. Il faudrait également résoudre les problèmes actuels, qualité de service inadéquate et exclusion de la population la plus défavorisée. La réponse à ces défis exigera une mobilisation de financements additionnels pour assurer l'exploitation et l'entretien tant de l'infrastructure existante que de celle à construire, ainsi que pour renforcer les politiques sectorielles et la capacité institutionnelle des intervenants. En Afrique, globalement, le financement de l'opération et de l'entretien de l'infrastructure exigerait approximativement 3,3 milliards de dollars américains par an (4), et la gestion du secteur 0,8 milliard.

En outre, de nombreux pays africains souffrent d'une grande variabilité pluviométrique que leur infrastructure et leur capacité de gestion sont insuffisantes à atténuer, ce qui entrave leur développement ainsi que la lutte contre la pauvreté. Pour exemple, les taux de croissance annuels des économies du Zimbabwe, de l'Ethiopie et même du Maroc - dont un grand pourcentage de la population active est employé par le secteur agricole non irrigué - sont ainsi fortement corrélés avec la pluviométrie. Pendant les périodes cycliques de sécheresse, le PIB de ces pays chute souvent de plus de 10 %. Cette volatilité a un effet négatif sur leur croissance globale, comme le montrent des études compara-

tives (par exemple Ramey and Ramey, 1995) (5).

L'Afrique est aussi la région qui a le moins développé sa capacité de production d'énergie hydroélectrique qui plafonne à environ 5 % du potentiel, bien en dessous d'autres régions du monde (6). L'Europe et l'Amérique du Nord sont naturellement en tête avec plus de 70 % du potentiel développés.

L'Afrique se caractérise par la nature transfrontalière de ses rivières. Chaque pays dispose au moins d'une rivière internationale (la Guinée en a quatorze et le Mozambique huit) ; et presque la moitié des rivières internationales (vingt-huit sur soixante quatre) traversent au moins trois pays différents - le bassin du Nil s'étend sur dix pays, le bassin

du Niger sur neuf (7). Il y a donc fort besoin de solutions internationales, mais les exemples de succès d'une coopération internationale entre pays pauvres au sujet d'une rivière sont rares. Des opportunités perdues par manque de coopération, un développement sub-optimal de l'infrastructure hydraulique et la dégradation environnementale s'ensuivent. La plus grande complexité et les risques spécifiquement liés aux projets des rivières internationales constituent ainsi une entrave de plus au financement des investissements en Afrique.

Ce bref aperçu de l'état des infrastructures hydrauliques et des services d'eau en Afrique souligne l'étendue des besoins en investissements dans le secteur. En fait, le *Global Water*

Région	Approvisionnement en eau potable	Assainissement	Total	
			US\$	%
Afrique Subsaharienne	1,9	3,3	5,2	17
Asie de l'Est et du Pacifique	2,6	6,9	9,5	32
Europe et Asie Centrale	0,2	0,4	0,6	2
Amérique latine et les Caraïbes	0,8	1,5	2,3	8
Moyen-Orient et Afrique du Nord	0,6	1,2	1,8	6
Asie du Sud	2,1	6,7	8,8	29
Capacité de production additionnelle	1,8	-	1,8	6
Total pays en développement	10,0	20,0	30,0	100

En milliards de dollars américains par an, prix de 2001

Source : *Global Water Partnership, 2000 : « Towards Water Security, A Framework for Action »*.
L'estimation des coûts n'inclut pas ceux associés à l'épuration des eaux usées.

Tableau 2 - Investissement annuel nécessaire pour réaliser les Objectifs de développement du millénaire.

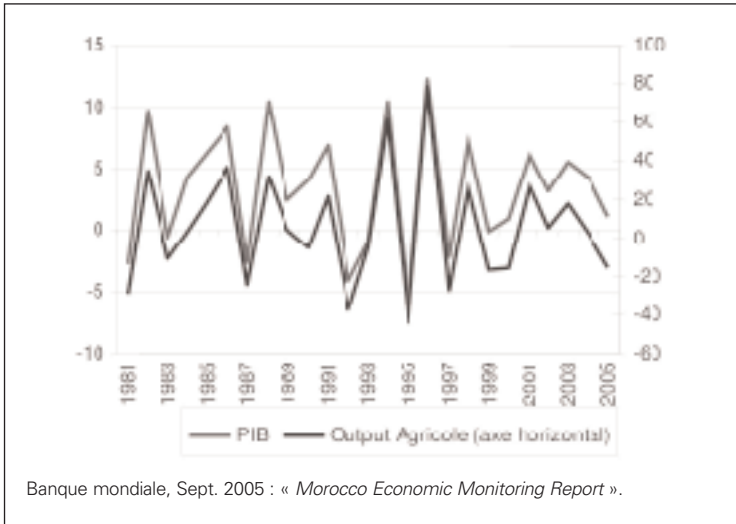


Figure 1 - Le PIB du Maroc dépend toujours d'un secteur agricole volatil (croissance en pourcentage).

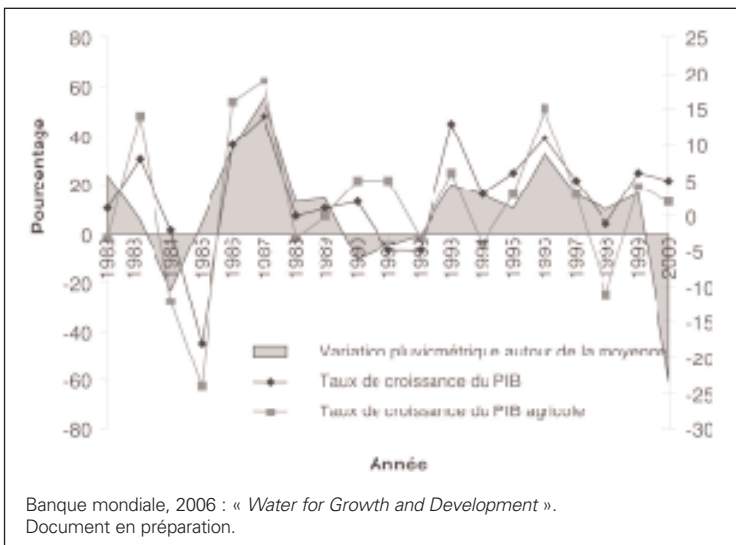


Figure 2 - Ethiopie : pluviométrie, PIB et PIB agricole.

Partnership (8) a estimé que le volume d'investissements dédié à l'eau dans les pays en développement a été d'environ 75 milliards de dollars américains en 1999 et que ce chiffre devrait augmenter (plus que doubler) jusqu'à atteindre 180 milliards de dollars annuellement entre 2002 et 2025 si on voulait assurer des niveaux de

service adéquats à la fin de cette période. Les estimations des besoins d'investissements varient selon les sources, la période couverte, le niveau de service et le type de technologie choisie, mais l'ordre de grandeur mentionné est généralement considéré comme exact. L'augmentation de fonds la plus importante concerne

l'assainissement et l'épuration des eaux usées domestiques et industrielles.

Les sources de financement

Les infrastructures dédiées aux services d'eau ne sont pas assez développées en Afrique et les volumes d'investissements annuels devraient au moins doubler pour tendre vers les Objectifs du millénaire. Comment mobiliser le financement nécessaire pour un enjeu d'une telle envergure ? Pour esquisser une réponse, analysons la provenance des fonds finançant l'eau (voir l'encadré où sont résumées les diverses sources de financement possibles).

Un financement majoritairement public

L'examen des flux financiers globaux montre que 85 % du financement de l'eau provient de sources publiques. De plus, un quart seulement de l'investissement est financé internationalement.

La base de données PPI (*Private Participation in Infrastructure*) de la Banque mondiale, qui re-

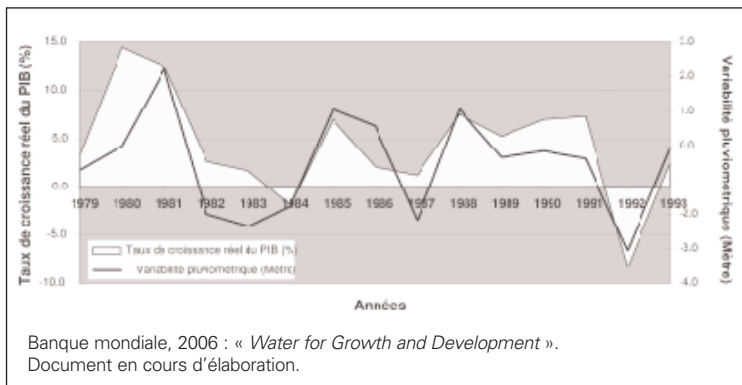


Figure 3 - Zimbabwe : Pluviométrie et croissance du PIB : 1978-1993.

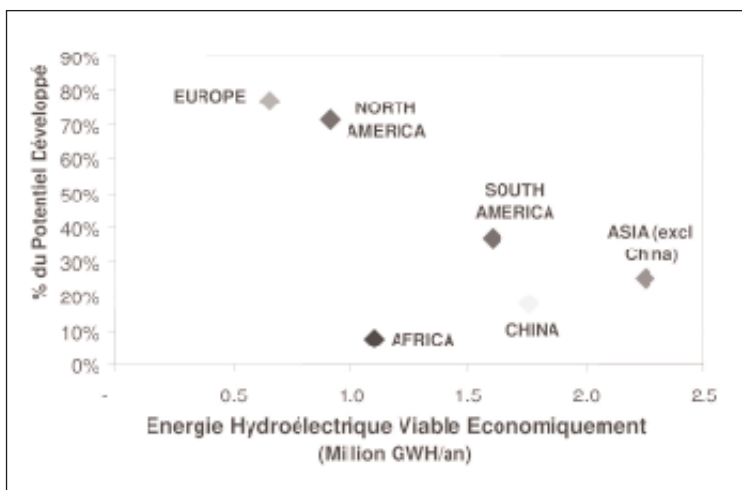


Figure 4 - Etat de développement de l'énergie hydroélectrique.

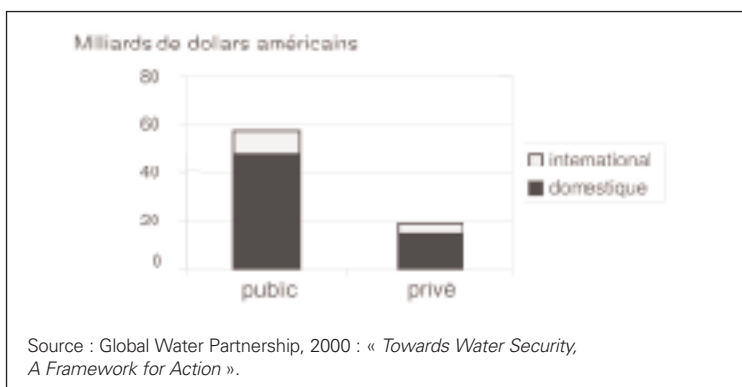


Figure 5 - Flux financiers de l'eau.

cense les données des opérations des participations privées internationales dans les pays en développement depuis 1990 dans différents secteurs

d'infrastructure, dévoile également que le secteur de l'eau est beaucoup moins intéressant pour les investisseurs privés que les secteurs des télé-

communications, de l'énergie ou du transport. L'eau n'a attiré que 1 % de l'investissement international privé en infrastructure. Les raisons, qui tiennent aux caractéristiques intrinsèques du secteur, en sont :

- ✓ le nombre limité de développeurs et d'opérateurs ;
- ✓ les faibles marges de rentabilité, conséquence du faible recouvrement des coûts par les tarifs ;
- ✓ la complexité et les risques du cadre contractuel et de régulation ;
- ✓ le risque de beaucoup de transactions à l'échelon local, car l'eau est souvent une responsabilité partagée entre plusieurs niveaux de gouvernement ;
- ✓ enfin, le nombre limité de projets finançables en termes de taille, condition et niveau de préparation.

Créer l'espace budgétaire nécessaire pour augmenter la dépense publique

Ainsi, doubler les fonds disponibles pour le financement de l'eau sera difficilement réalisable sans augmenter le niveau de dépenses publiques qui y sont consacrées.

La gestion macroéconomique devrait donc créer l'espace budgétaire nécessaire pour cette expansion. Il s'agit de renverser la tendance constatée dans de nombreux pays africains qui consiste à réduire la dépense publique dans le secteur des infrastructures. A nouveau les estimations varient, mais on suppose que l'Afrique investit en infrastructures environ 2 ou 3 % du PIB, tous secteurs confondus : énergie, télécommunications, transport, eau et assainissement, et qu'il faudrait porter cette allocation à 4 ou 6 % du PIB pour accélérer la croissance. Etant donné la situation budgétaire de la plupart des pays africains, il sera pourtant impossible que tout le financement additionnel nécessaire puisse être généré par le budget public.

Mobiliser davantage l'aide internationale au développement

L'aide internationale finance seulement un pourcentage réduit de l'investissement des services d'eau et il est peu vraisemblable que cela change. Il est toutefois possible au moins de renverser la ten-

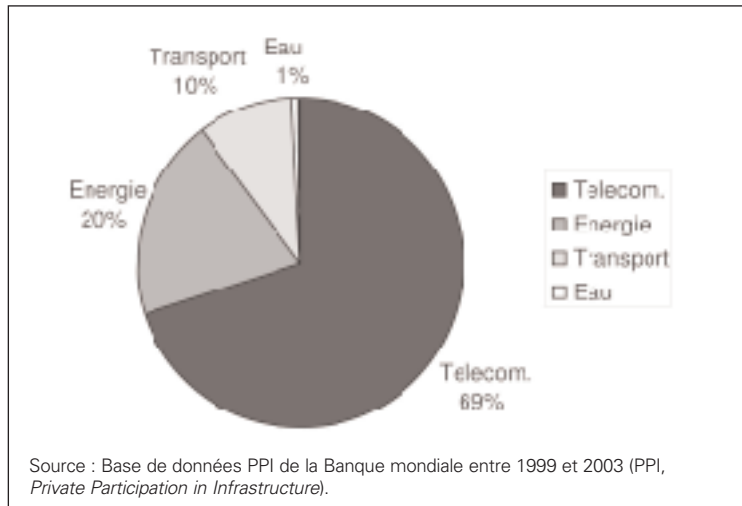


Figure 6 - Investissements en infrastructure du secteur privé international par secteur.

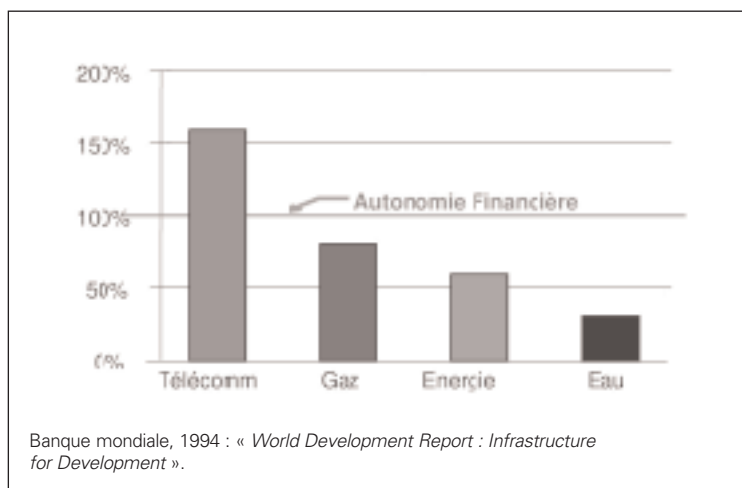


Figure 7 - Degré de recouvrement des coûts par les tarifs.

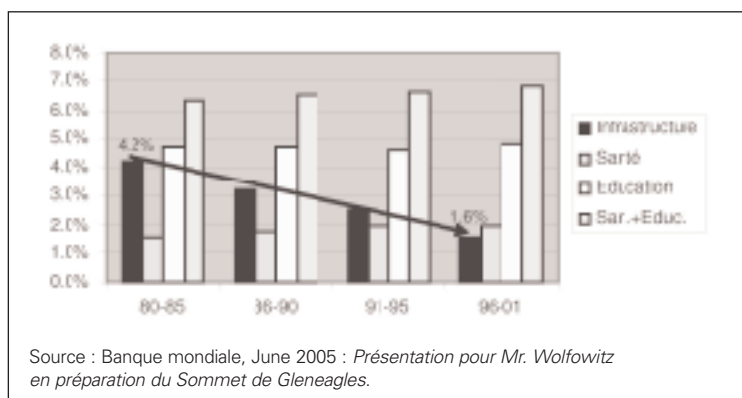


Figure 8 - Dépenses publiques en Afrique en % du PIB (selon un exemple de 11 pays).

dance passée de diminution de l'aide au développement dédiée à l'infrastructure en Afrique. La communauté internationale explore des options pour atteindre cet objectif, mais le concept de créer un nouveau fond pour l'infrastructure en Afrique n'a pas reçu l'aval des pays développés.

Attirer davantage d'investissements privés

Malgré le consensus sur l'importance stratégique du secteur de l'eau, les ressources publiques seront probablement insuffisantes pour satisfaire les besoins. Le secteur

privé, par le biais des grandes compagnies nationales et internationales ou des petits entrepreneurs locaux, pourrait jouer un rôle plus important dans le financement de l'eau en Afrique, comme il le fait déjà dans d'autres régions, Asie de l'Est ou Amérique latine. Mais cela ne sera possible qu'à certaines conditions.

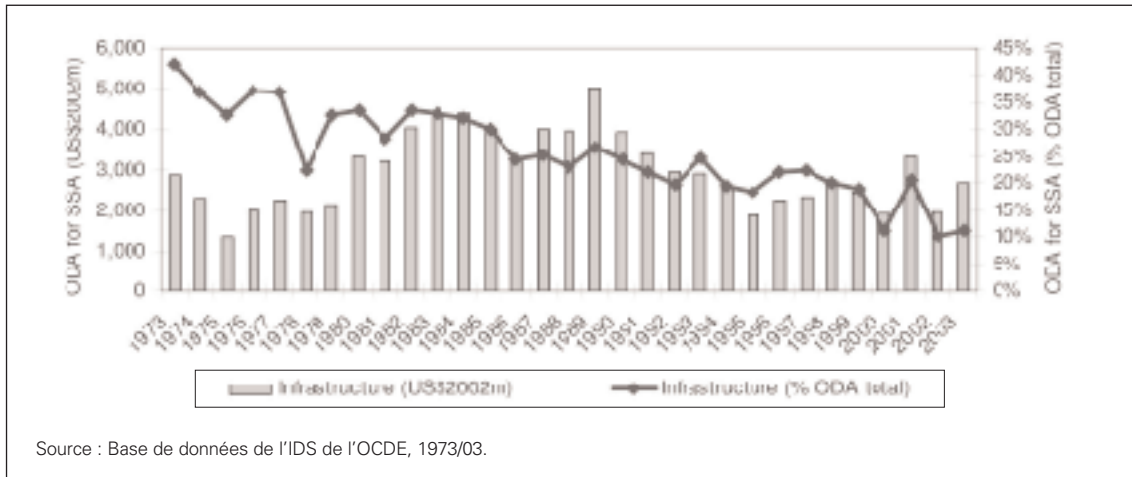


Figure 9 - Aide internationale au développement concédée à l'infrastructure en Afrique (en millions de dollars américains de 2002).

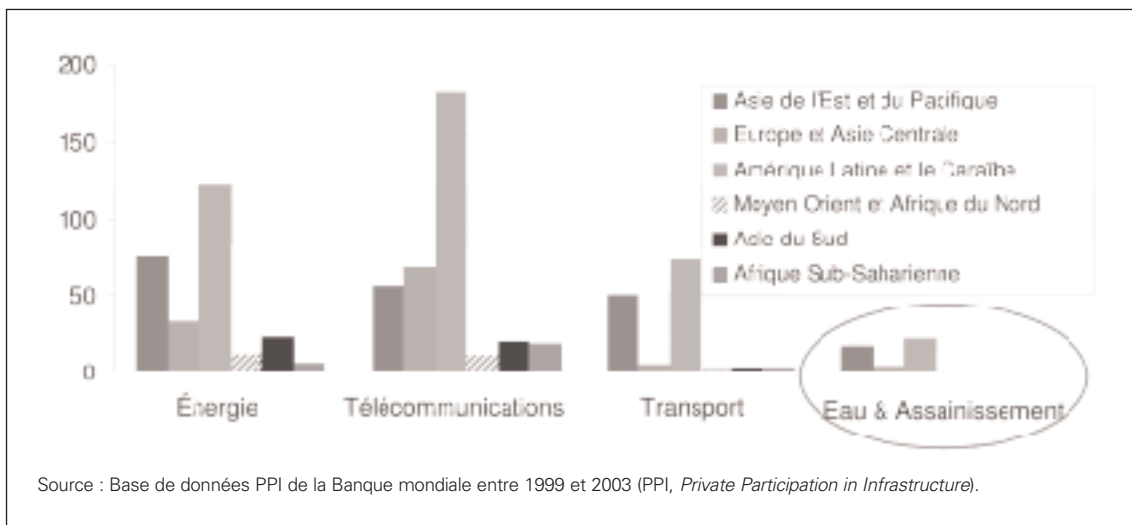


Figure 10 - Investissement total en infrastructure du secteur privé international entre 1990-2002 par secteur et par région (en milliards de dollars américains).

Les mesures existent qui pourraient aider à attirer une plus grande participation du secteur privé (9) :

- ✓ faire progresser l'efficacité de service notamment par des réformes sectorielles qui améliorent la viabilité financière des opérateurs et favorisent la participation du secteur privé dans sa gestion ;

- ✓ appuyer le secteur privé de petite taille qui opère souvent dans le secteur informel en lui donnant une reconnaissance légale et un cadre de régulation adéquat ;

- ✓ offrir des garanties partielles du gouvernement ou d'institutions financières bilatérales et multilatérales pour atténuer les risques ;

- ✓ appuyer le développement de projets finançables en fournissant de l'assistance technique ou par la création de fonds d'investissement dédiés.

Promouvoir le financement par le marché financier local

Les services d'eau sont très capitalistiques et nécessitent des investissements lourds dont la durée de vie est très longue. Il est souvent difficile de trouver un financement adéquat qui s'adapte à ces caractéristiques.

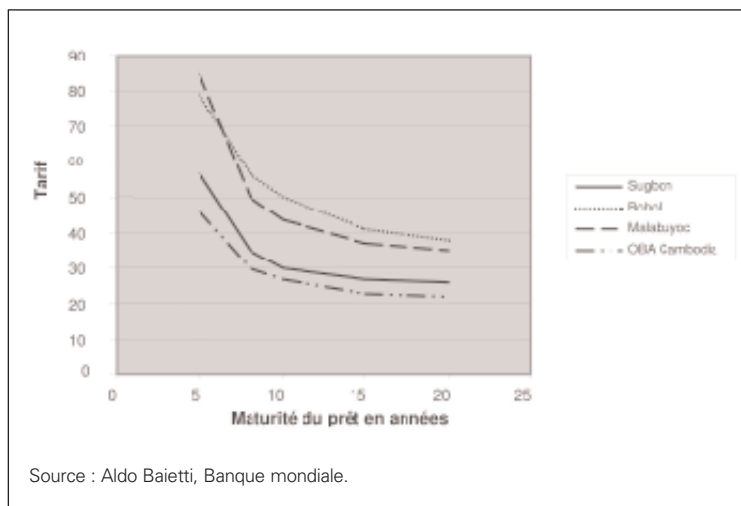


Figure 11 - Effet de la maturité des prêts sur les tarifs.

Les gouvernements municipaux et les opérateurs publics des pays en développement ont d'énormes difficultés pour accéder aux marchés financiers et lorsqu'ils y réussissent, ils n'obtiennent que des crédits de courte maturité peu adaptés aux investissements du secteur. En outre, le risque de change a causé l'échec de bon nombre de transactions avec participation du secteur privé, puisque les concessionnaires qui avaient financé des investissements considérables en devises auprès des marchés financiers internationaux ont dû faire face à des dévaluations importantes de monnaies locales. En Afrique les marchés financiers sont généralement assez peu développés, ce qui rend plus difficile la mobilisation de financements locaux pour l'eau. Néanmoins l'amélioration de l'accès aux marchés financiers locaux ap-

porterait de clairs avantages au secteur, et notamment :

- ✓ aiderait à mobiliser le capital à long terme nécessaire pour ces investissements ;

- ✓ limiterait le risque de change, qui n'est pas facile à couvrir, car les revenus du secteur sont générés principalement en monnaie locale ;

- ✓ introduirait la rigueur du marché dans la gestion du service et les décisions d'investissement des opérateurs.

Ainsi par exemple, en 1999, au Maroc, après un an et demi d'exploitation des services d'eau, d'assainissement et d'électricité de Casablanca, la société concessionnaire Lydec (Lyonnaise des Eaux de Casablanca) a mobilisé localement un crédit à long terme pour un montant d'environ 800 millions de dirhams (équivalent à environ 90 millions de dollars américains) d'une maturité relativement longue

(15 ans), à un taux de 7 %, pour financer des investissements, en monnaie locale, sans recours à la maison mère et à recours limité sur les actionnaires de Lydec (10). Les autres concessionnaires privés marocains ont fait suite quelques années plus tard.

Au Sénégal, en 1996, après un an de gestion du service de l'eau par une société privée (la Sénégalaise des Eaux) selon un contrat d'affermage, la Société nationale des Eaux du Sénégal (Sones), une société publique de patrimoine responsable des investissements, a réussi de la même façon à mobiliser une ligne de crédit du marché local. Sones obtint des droits de tirage, en francs CFA, d'un montant maximum équivalent à 21,4 millions de dollars américains d'une maturité de six ans, à un taux d'intérêt de 10 %, d'un groupe de banques comprenant la Compagnie bancaire de l'Afrique occidentale et Citibank, sous condition qu'elle verse les paiements faits par l'opérateur privé sur un compte spécial dédié au service de la dette (11).

Les gouvernements africains pourraient considérer trois groupes d'actions pour promouvoir le financement par le marché de crédit local (12) :

✓ renforcer l'autonomie, la capacité de gestion et d'endettement des gouvernements

municipaux et des compagnies publiques de l'eau, par la séparation de comptes, la création d'opérateurs indépendants des gouvernements municipaux, régionaux ou centraux, ou la gestion déléguée à des opérateurs privés comme au Sénégal et au Maroc ;

✓ développer le secteur financier local par l'amélioration de la solvabilité des banques, la libéralisation du secteur, et le renforcement du système de régulation bancaire entre autres ;

✓ créer des cadres fiscaux et de régulation favorables par la stabilité macroéconomique, des transferts intergouvernementaux prédictibles et une législation de faillite adéquate.

Augmenter les contributions des usagers

Un autre moyen de mobiliser des ressources additionnelles pour l'investissement des services de l'eau serait l'élargissement des contributions des usagers. Finalement, il faut bien reconnaître qu'il n'y a pas de solutions miracles : la plupart des dépenses de construction et d'exploitation des infrastructures d'un pays ne peuvent être payées qu'au moyen

de taxes imposant les contribuables ou de participations à l'investissement et des tarifs acquittés par les usagers des services.

La participation des usagers dans la conception, la gestion et le financement de services locaux améliore la qualité et la durabilité des projets, car elle restreint l'écart entre l'offre et la demande de service. De plus, lorsqu'ils contribuent aux coûts des investissements, les usagers vont probablement choisir des niveaux de service et des technologies à moindre coût, mieux adaptés au contexte africain parce qu'ils peuvent être étendus à grande échelle, malgré les contraintes de financement. Mais la taille des contributions des usagers en Afrique est fortement limitée par le manque d'accès des ménages à des crédits à long terme ainsi qu'une importante contrainte de capacité à payer. Une grande partie de la contribution des usagers est généralement pré-financée par le budget de l'Etat ou par des crédits bancaires et elle est remboursée par la suite sous forme de paiements de surtaxes intégrées au tarif de l'eau. Des contributions abordables pour des investissements lourds comme ceux des services de l'eau requièrent un étalement considérable dans le temps.

Le graphique 13 montre l'effet de la maturité des prêts sur les tarifs : en particulier, un crédit à 5 ans, plusieurs exemples l'illustrent, exige à peu près un tarif du double de celui d'un crédit à 10 ans pour récupérer les mêmes montants d'investissement. On n'en mesure que davantage l'importance de la disponibilité de financement à long terme pour réduire les paiements et donc élargir le nombre de ménages pouvant contribuer à l'investissement. Les crédits à long terme permettent ainsi d'augmenter les contributions des usagers et le recouvrement des coûts par les tarifs, tout en tenant compte des contraintes sociales. Malheureusement il sera très difficile pour une entité dont la situation financière est problématique de mobiliser des financements à long terme. L'amélioration de la viabilité financière des compagnies d'eau en Afrique nécessiterait, entre autres, la mise en œuvre des mesures suivantes :

- ✓ un programme de révisions graduelles et pré-établies des tarifs pour augmenter le niveau de recouvrement des coûts, mais qui tienne compte, aussi, des contraintes sociales ;
- ✓ un système d'allocation prévisible et fiable des contributions de l'Etat et des municipalités pour le financement de projets d'investissements ;

- ✓ des plans d'amélioration de la gestion des services et du recouvrement des factures ;
- ✓ un meilleur système d'information et de collecte des données clés pour améliorer la planification sectorielle.

Gains d'efficience

Il est difficile d'estimer le coût financier de l'inefficience des compagnies et des autorités de l'eau en Afrique, mais il est probablement considérable et dépasse 10 % des montants investis. Le secteur souffre souvent de sureffectifs, d'un manque de qualification de son personnel, et de l'absence d'entretien courant régulier qui génère de grandes pertes en eau et réduit la durée de vie utile des infrastructures et des équipements. La recherche de gains de productivité est un élément essentiel de la politique de financement du secteur.

L'amélioration de l'efficience des services d'eau en Afrique nécessiterait, entre autres, la mise en œuvre des mesures suivantes :

- ✓ augmenter l'autonomie de gestion et la viabilité financière des opérateurs ;
- ✓ établir des mécanismes transparents d'allocation des ressources publiques pour

encourager l'amélioration de la performance des opérateurs ;

✓ stimuler la participation du secteur privé pour optimiser la gestion des services de l'eau, même sans apport de capital, comme dans le cadre de contrats de gestion ou d'affermage ; et

✓ renforcer la capacité des institutions sectorielles.

Réorienter les subventions vers les usagers défavorisés

En Afrique, comme ailleurs, les systèmes actuels de subvention des tarifs de l'eau bénéficient majoritairement à ceux qui ont le moins besoin d'aide étatique (13). A terme, il faudrait faire payer le coût du service à ceux qui le peuvent et mieux cibler les subventions au bénéfice des populations défavorisées. Des subventions destinées à favoriser l'accès au service sont en général un outil plus efficace que les subventions à la consommation. Des systèmes de ciblage des pauvres par zones géographiques ou par niveau de service peuvent être utiles dans le contexte africain pour réorienter les subventions au bénéfice des plus démunis.

D'où viennent les fonds pour l'eau

Usagers de l'eau, tels que les ménages, les agriculteurs et les entreprises. Les ménages, notamment dans les zones rurales et dans les districts urbains les plus pauvres, investissent leur argent, leur travail et leur matériel pour la construction de puits, de réseaux de distribution, de latrines et d'autres infrastructures. Les agriculteurs investissent des sommes importantes pour des puits profonds, des pompes et des systèmes d'irrigation d'eaux superficielles, par eux-mêmes ou par le biais d'associations et de groupes d'usagers. Dans certaines régions, les agriculteurs qui disposent d'un excédent d'eau investissent dans le développement de systèmes de distribution pour vendre leur surplus à leurs voisins. Des entreprises industrielles et commerciales développent souvent leur propre installation d'alimentation en eau potable et d'épuration des effluents. Des grandes compagnies desservent même une partie de la population avec ces systèmes. Certains usagers en subventionnent d'autres au travers de péréquations.

Distributeurs informels. Dans les villes où la croissance a dépassé les capacités du réseau public, des hommes d'affaires locaux, souvent agissant en dehors du cadre légal, comblent le manque de service d'approvisionnement en eau par la vente d'eau en camions, en conteneurs ou en bouteille.

Compagnies et autorités de l'eau publiques financent leurs dépenses courantes et certains nouveaux investissements à partir des ressources fournies par des charges

payées par les usagers, des prêts et parfois des subventions publiques.

Compagnies privées, locales ou étrangères, apportent des fonds de sources similaires aux compagnies publiques, plus des dotations en capital.

Organisations non gouvernementales et communautés locales lèvent des fonds de contributions privées volontaires ou des dons d'agences internationales.

Banques locales et d'autres institutions financières offrent des prêts de courte ou longue durée aux taux du marché.

Banques internationales et agences de crédit à l'exportation apportent des volumes de financement plus importants que les sources locales, en contrepartie de garanties ou du cash flow de projets.

Aide internationale de sources multilatérales ou bilatérales disponible sous forme de prêts concessionnels ou de dons.

Institutions financières multilatérales fournissent des prêts à des taux proches du marché.

Fonds d'environnement ou d'eau.

Gouvernements centraux, régionaux ou locaux fournissent des subventions, des garanties de prêts, et des ressources obtenues par l'émission d'obligations.

Source : Report of the World Panel on Financing Water Infrastructure, Présidé par Michel Camdessus et écrit par James Winpenny, 2003 : « Financing Water for All ». Sponsors : World Water Council, 3^e World Water Forum, Global Water Partnership.

En conclusion

Doubler le financement disponible pour le secteur ne sera pas facile mais reste réalisable à condition que les décideurs africains et les pays donateurs lui accordent une priorité accrue, et mettent en place des réformes ambitieuses dans les domaines de la gestion des finances publiques, les marchés financiers locaux et les services d'eau. Il faudra aussi améliorer la qualité de la planification sectorielle et la capacité d'absorption au niveau local.

L'Afrique devrait développer des mécanismes de financement qui promeuvent une utilisation optimale des ressources financières disponibles et qui donc contribuent à (14) :

- ✓ faciliter la création d'un cadre institutionnel adéquat ;
- ✓ encourager des réformes sectorielles augmentant le taux de recouvrement des coûts par les tarifs et mobilisant les ressources des communautés et du marché privé pour le financement du secteur ;
- ✓ renforcer les capacités institutionnelles locales pour développer de nouveaux projets ;
- ✓ assurer une utilisation efficace et transparente des ressources ; et
- ✓ cibler les dépenses au profit des bénéficiaires qui en ont le plus besoin.

Notes

(*) Les déclarations, interprétations et conclusions présentées dans cet article sont celles de l'auteur et ne doivent être attribuées en aucune façon à la Banque mondiale. Les tableaux et figures ont été traduits de l'anglais par l'auteur.

L'auteur remercie Séverine Dinghem pour ses remarques sur le contenu de cet article et ses corrections éditoriales qui ont amélioré sa qualité.

(1) L'accès à une source améliorée renvoie au pourcentage de la population disposant d'au moins vingt litres d'eau par personne et par jour d'une source telle qu'une connexion privée, une borne fontaine publique, un forage, un puits ou une source contrôlés, un collecteur d'eau de pluie dans un rayon de moins d'un kilomètre du domicile.

(2) L'accès à une installation améliorée d'assainissement renvoie au pourcentage de la population ayant accès à des installations (privées ou partagées, mais pas publiques) adéquates pour se débarrasser des excréments, et qui permet d'une manière efficace d'empêcher le contact entre humains, animaux, insectes et excréments.

(3) WHO/Unicef Joint Monitoring Program for Water Supply and Sanitation, 2004 ; *Meeting the MDG Drinking Water and Sanitation Target : A Mid-term Assessment of Progress*.

(4) Water and Sanitation Program, April 2005 : *Financing the Millennium Development Goals for Water and Sanitation : What Will It Take ?* Préparé comme un document de synthèse pour le groupe Finance du Forum global WASH de 2004 à Dakar au Sénégal.

(5) Ramey, Garey, and Valerie A. Ramey, 1995, « Cross-Country Evidence on the Link Between Volatility and Growth », *American Economic Review*, Vol. 85 (December), pp. 1138-51.

(6) La capacité de production a été déduite pour un document de la

Banque mondiale à partir de la publication : *International Journal on Hydropower & Dams World Atlas & Industry Guide 2005*.

(7) Sadoff, Claudia W., Dale Whittington, et David Grey. 2003 : « *Africa's International Rivers : An Economic Perspective* ». Washington, DC : Banque mondiale.

(8) Global Water Partnership, 2000 : « *Towards Water Security : A Framework for Action* » ; and John Briscoe : « The financing of hydropower, irrigation and water supply infrastructure in developing countries » in *Water Resources Development* (Vol 15, No. 4, 1999). Ces chiffres incluent 15 % de marge pour prendre en compte les besoins d'opération et d'entretien.

(9) Mehta, Meera, 2004 : « *Meeting the Financing Challenge for Water Supply and Sanitation : Incentives to promote reforms, leverage resources and improve targeting* ». Water and Sanitation Program et Banque mondiale, Washington, DC.

(10) Tracz, Gaétane : « *Le financement local des concessions d'eau au Maroc* », sur la base d'informations fournies par Lydec et Véolia Water Maroc. Document en cours d'élaboration.

(11) Brocklehurst, C. et J. Janssens, Janvier 2004 : « *Innovative Contracts, Sound Relationships : Urban Water Sector Reform in Senegal* », *Water Supply and Sanitation Sector Board Discussion Paper Series*, Paper No. 1. Banque mondiale.

(12) Mehta, Meera, 2004.

(13) Komives, Kristin, Vivien Foster, Jonathan Halpern et Quentin Wodon, 2005 : « *Water, Electricity and the Poor : Who benefits from utility subsidies ?* ». *Directions in Development*. Banque mondiale.

(14) Mehta, Meera, 2004.